

ACADEMIE DE
RENNES

ETABLISSEMENT
Collège Georges Brassens
35650 LE RHEU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 30 mars 2023

Présidence de : Mme Le Guével Principale

Quorum : 15

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 10

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Approbation à l'unanimité du PV du CA du 2 février 2023.

- I. Affaires administratives et financières
 1. Compte financier 2022
 2. Décisions budgétaires modificatives
- II. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire
 1. Mesures de responsabilisation
 2. Présentation des activités pédagogiques réalisées au 30 mars
 3. Présentation du carnet de correspondance numérique
- III. Questions diverses
 1. Horaires des conseils de classes
 2. Information sur les travaux de restructuration

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 30 mars 2023

Qualité		Titulaires							
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	LE GUEVEL Maryvonne	X						
	Adjoint	LE DANIEL Anne-Cécile	X						
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	X						
	CPE	HAZARD Muriel	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic			X				
	Collectivité de rattachement	BILLARD Armelle	X						
	Commune siège	GILBERT Didier	X						
	Groupement de commune	THEBAULT Philippe			X				
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		PELHATE Frédéric			X				
Total	9		6		3				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	LEGEAIS Vincent			X	MONTAROU Karine			
		TROQUET Sandrine	X			MUTSCHE Jean-Pierre			
		BEDELET Jean-Marie	X			GERNOT-PENNEQUIN Servane			
		CLOAREC Guillaume			X	ROSTAM Ekbal	X		
		DULAT Michaël	X			DELEBECQUE Christophe			
		DARCOS Marie	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MERCIER Sophie	X						
		BENOIST Sébastien			X				
		QUINTIN Sonia	X						
Total	9		6		3		1		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PREIS Emiliana	X			COURTAND Cécile			
		LOUIS-FERNAND Sandie	X			LE DREZEN Silvina			
		JACQUEMIN Bénédicte	X			PASCO Maryvonne			
		LOPERA Natacha	X			DELONGLEE Gwenaëlle			
		CLAUSSE David			X	LE MENER-TOUPIN Brigitte			
		LE TREIS Marc	X			SACHET Ivan			
		LE GOFF Jean-Baptiste	X			BEAULIEU Laurence			
	Elèves	KERMEL Alicia			X	MALONGA Sarah			
		KORKMAZ Botan			X	ROUARD Noah			
MELAKHESSOU Soumeya				X	HEFDAOUI Issa	X			
Total	10		6		4		1		

RUBRIQUE I. Affaires administratives et financières

Sujet 1.1 Compte financier 2022

En introduction, Mme la Principale souligne la difficulté d'organiser des voyages en direct et la nécessité de passer par une agence de voyage pour éviter les déconvenues.

Elle évoque le déménagement de la demi-pension l'année prochaine. Elle regrette que la passation de la convention pour la livraison de repas soit du ressort du collège. Les risques d'erreur juridique sont possibles lors de la passation d'un marché. Elle craint, de plus, que la passation de ce marché entraîne des surcoûts pour le budget.

L'adjoint-gestionnaire évoque le marché public pour la livraison des repas froids avec la fourniture de la vaisselle et de 3 fours GN 1/1 de 20 niveaux chacun qui permettront à la fois d'assurer la remise en T°, mais également le maintien au chaud sur le temps du service.

Mme la Principale évoque aussi une convention pour la prestation de lavage du linge professionnel. Elle souligne de nouveau qu'il est difficile pour le collège, dont ce n'est pas le cœur du travail, de passer ces conventions.

Un débat s'engage sur le fait que le conseil départemental doit accompagner les coûts supplémentaires liés aux travaux.

L'agent comptable présente le compte financier pour l'exercice 2022.

L'agent comptable rappelle qu'il applique les conventions signées. Il alerte sur les surcoûts liés aux différents prestataires. Il remercie Mme la Principale pour le point sur les voyages qui ont pu amener des difficultés dans certains établissements. La gestion financière de ces voyages est lourde et source de stress et de tension. Le voyageur est une solution qui paraît plus sereine.

L'adjoint-gestionnaire présente le tableau du compte financier 2022.

Mme la Principale souligne la richesse de l'action culturelle. Cependant celle-ci n'est pas couverte par les subventions culturelles ; le Pass Culture permet le financement complémentaire.

L'adjoint-gestionnaire précise qu'il n'y a pas eu de subvention spécifique pour les manuels.

L'agent comptable présente le bilan de l'exercice 2022.

L'agent comptable explique le principe de la sortie d'inventaire.

L'agent comptable présente l'évolution du contentieux. On voit une diminution.

L'agent comptable présente le fonds de roulement. Celui-ci est à 134 jours. Le fonds de roulement assuré est corrigé à 128 jours.

L'agent comptable présente le tableau des investissements.

Mme la Principale précise que la situation saine du fonds de roulement a permis ne pas augmenter le tarif des repas des élèves malgré l'inflation.

Vote sur le compte financier : unanimité

Vote sur la répartition du résultat : unanimité

Sujet 1.2 Décisions Budgétaires Modificatives

L'adjoint-gestionnaire présente les 3 demandes de prélèvement sur les réserves disponibles (achat de 4 vidéoprojecteurs interactifs (6 500,00 €) , achat de matériel audiovisuel et informatique pour le CDI (4 000,00 €) et prise en charge du surcoût du séjours en Italie lié aux mouvements de grève 5 000,00 €).

DBM : 1 abstention.

19 pour.

RUBRIQUE II. Affaires pédagogiques et Vie scolaire

Sujet 2.1 Mesures de responsabilisation

Mme la Principale présente les mesures de responsabilisation. Elle évoque la convention avec la mairie. On ne retient pas le samedi et les vacances scolaires.

Modification annexe 5 « je m'engage à » au lieu de « je devrais ».

La CPE évoque le changement du règlement intérieur

Acceptées à l'unanimité.

Sujet 2.2 Présentation des activités pédagogiques réalisées au 30 mars

Mme la Principale présente les activités pédagogiques et éducatives de ces dernières semaines.

Sujet 2.3 Présentation du carnet de correspondance numérique

La CPE présente le carnet de correspondance numérique. Il n'y aura plus de carnet papier. Mais un onglet « observation » dans Pronote. Il ne faudra pas que les parents donnent leurs identifiants et codes Pronote à leurs enfants.

Une question est posée sur la fracture numérique. La CPE répond qu'on peut mettre en place à la marge un carnet papier. Mme la Principale précise qu'un travail d'accompagnement des parents en difficulté pourra être proposé en collaboration avec les représentants des parents d'élèves à la rentrée en partenariat avec les parents.

Un parent questionne sur l'aspect pratique du carnet de correspondance papier et sur la gestion par les enseignants de cet outil.

Un débat s'engage sur la communication entre enseignants et les parents. Le carnet de correspondance papier crée peut-être moins d'immédiateté dans le message et plus de recul.

Un représentant des élèves fait remarquer que la carte de sortie est un peu grande.

Abstention : 4

Pour : 16

RUBRIQUE III. Questions diverses

Sujet 3.1 – Horaires des conseils de classe

Reporté au conseil d'administration suivant.

Sujet 3.2 – Information sur les travaux de restructuration

L'entrée principale du collège sera déplacée au petit portillon. La vie scolaire sera aussi déménagée. Une information sera faite aux familles avant les vacances.